



OPERATION CAMPUS

# Université Montpellier Sud de France

*Unir nos forces, ouvrir l'avenir*



Note d'intention  
Avril 2008

Présentée par



Université Montpellier 1



## Résumé et Introduction

*Les universités de Montpellier, Montpellier SupAgro et leurs partenaires veulent offrir à notre pays une capacité de formation et de recherche de niveau mondial sur les enjeux majeurs que sont l'agriculture et l'alimentation, la santé, l'eau, l'énergie et la biodiversité. Le projet « Université Montpellier Sud de France » (UMSF) a pour ambition de créer un campus d'excellence transdisciplinaire orienté vers le vivant, les sciences et techniques, ouvert sur la ville et le monde socio-économique et résolument tourné vers l'international. Il structurera un territoire à forte identité, intégré à une politique urbaine cohérente et renforcé dans son attractivité et sa compétitivité par des innovations scientifiques et pédagogiques. La mise en œuvre d'UMSF s'appuiera sur une gouvernance interinstitutionnelle qui sera relayée par la réunification des trois universités montpelliéraines.*

### Une culture de l'excellence

Renommée depuis le moyen-âge pour ses écoles de médecine, de droit, des arts et de pharmacie, Montpellier, qui compte 60 000 étudiants (un pour quatre habitants), est aujourd'hui l'une des villes les plus attractives d'Europe. Son « Univer-Cité », totalement intégrée au tissu urbain, s'est depuis trente ans enrichie de compétences de haut niveau avec l'implantation de la plupart des organismes de recherche (CNRS, Inserm, Inra, Cirad, IRD, CEA, Ifremer, Cemagref, BRGM, et bientôt Inria et Cnes). UMSF, porté par une ambition nouvelle, affirme sa volonté de conforter l'excellence française à l'international, en particulier au bénéfice des pays du Sud, tout en contribuant pleinement au développement du territoire en étroite collaboration avec ses partenaires régionaux, nationaux et internationaux.

### Une ambition nouvelle

UMSF rassemble 4200 enseignants-chercheurs et chercheurs autour des défis sociétaux du XXI<sup>e</sup> siècle, pour s'établir en campus reconnu au niveau mondial. Cette ambition se décline à travers un projet scientifique et pédagogique qui privilégie une approche transdisciplinaire en lien étroit avec les acteurs du monde économique.

Cette volonté est légitimée par l'excellence des pôles de formation et de recherche. Celle du pôle « Agronomie-Environnement » positionné sur l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et la biodiversité, est incarnée par le RTRA « Montpellier Agronomie et Développement durable » fondé par l'Inra, le Cirad et Montpellier SupAgro. Le pôle « Biologie-Santé » est adossé au RTRS « Infectiopôle Sud ». Le pôle « Chimie, Balard », que le projet UMSF contribuera à structurer, investit dans des thématiques d'interface comme la chimie verte ou la chimie séparative. Le pôle « Mathématiques-Informatique-Physique-Structures-Systèmes » est en interface active avec ces trois pôles. Les deux pôles émergents que sont « Sciences de l'Homme et de la Société » et « Entreprises », indispensables à la perspective transdisciplinaire, sont à renforcer.

Les cinq pôles de compétitivité, « Q@LI-MED<sup>iterrannée</sup> », « Orphème », « Derbi », « Trimatec », et « Risques », rassemblant près de 400 entreprises, dynamisent l'ensemble des activités scientifiques. La créativité de la recherche nourrit l'exceptionnel dynamisme local dans le domaine de l'économie de la connaissance (Montpellier Business Innovation Center a été élu meilleur incubateur mondial 2007, la région Languedoc-Roussillon est première en France pour la création d'entreprises). Le projet UMSF est l'occasion de rassembler les acteurs concourant à cette valorisation pour proposer un portefeuille complet de services en direction du monde économique, de la communauté scientifique et des étudiants. La « Maison de l'Innovation » facilitera leurs échanges dans un objectif de renforcement de la compétitivité du territoire.

Le développement de l'attractivité du campus UMSF repose sur deux moteurs : d'une part, l'enrichissement d'une offre de formation large, cohérente, visant la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle, soutenue par la qualité scientifique et fertilisée par l'animation économique ; d'autre part, l'amélioration qualitative et quantitative des capacités d'accueil du campus, lieu de vie dont l'identité sera renforcée par d'ambitieux aménagements urbains. Cet effort se traduira notamment dans les dix ans par un quasi-doublement (de 13% à 20%) de la proportion des étudiants étrangers.

### Des engagements à la hauteur des défis

Les trois universités de Montpellier et Montpellier SupAgro, en partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie (ENSCM), les organismes de recherche, les pôles de compétitivité et les principales entreprises de la région, ont décidé d'unir leurs forces pour offrir un campus de niveau mondial. Très fortement soutenu par la Région Languedoc-Roussillon, le Département de l'Hérault, la Communauté d'Agglomération et la Ville de Montpellier, UMSF affirme son ambition de rayonnement international et d'ouverture au Sud.

**Ce projet consacre la naissance à Montpellier d'une grande université lisible, forte et ouverte.**

# I - Ambition pédagogique et scientifique du projet UMSF

## A - Rayonnement scientifique du campus

Septième pôle d'enseignement supérieur français, le campus montpelliérain accueille 31 000 étudiants en niveau Licence, 16 000 en niveau Master, 3 000 en Doctorat, ainsi qu'environ 10 000 étudiants en Sciences Biomédicales. Leur nombre total est en augmentation de 11% sur la période 1999-2004 (plus forte croissance française). Fort de 4200 enseignants-chercheurs et chercheurs, le site s'érige au 5<sup>ème</sup> français dans le domaine de la recherche, avec une production d'environ 3500 publications par an dans des revues de haut niveau (*Web of science, hors sciences humaines*) et une forte spécialisation en sciences du vivant (2<sup>ème</sup> rang dans le domaine de la biologie appliquée/écologie, 3<sup>ème</sup> rang dans celui de la biologie fondamentale). UMSF s'appuie sur 250 structures opérationnelles de recherche, un portefeuille de plus de 400 brevets et affiche une ouverture partenariale traduite par plus de 100 contrats de valorisation. Cet ensemble, en partenariat avec le Ciheam, se caractérise par un dispositif unique de coopération avec les pays du Sud, émergents et en développement : près de 500 chercheurs sont expatriés dans plus de 60 pays. Réciproquement, des organismes de recherche tels que l'USDA (USA), le CSIRO (Australie) ou l'Embrapa (Brésil) ont implanté des laboratoires sur le campus.

La délivrance du doctorat sous label unique « UMSF » renforcera sa visibilité et son attractivité sur la scène internationale. Le rayonnement international sera notamment développé par la création de chaires à financement public/privé permettant d'attirer les meilleurs enseignants et chercheurs, dans un espace de vie de grande qualité.

## B - Rayonnement technologique du campus

Le campus abrite des plates-formes technologiques de très haut niveau, ouvertes vers les mondes académique et industriel, en particulier dans le domaine du Vivant : génotypage, biologie structurale, phénotypage à haut débit, protéomique, Ecotron... Les partenaires d'UMSF veulent poursuivre leur politique de développement d'outils communs, à l'image de la mise en place prochaine de GEOSUD, plate-forme dédiée à la télédétection et l'information spatiale pour le développement durable, qui motive l'installation du Cnes à Montpellier. L'Information Scientifique et Technique sera développée au sein d'UMSF.

## C - Pôles d'excellence du campus et leur développement<sup>1</sup>

### *Pôle de niveau mondial*

→ **Le pôle Agronomie et Environnement** (1700 enseignants-chercheurs et chercheurs à Montpellier, 500 scientifiques expatriés appartenant à 120 unités de recherche en partie regroupées en 2 IFR), se positionne comme l'un des tout premiers sites mondiaux dans ses domaines de compétence (agriculture, alimentation, environnement, biodiversité et développement des territoires) grâce notamment à la présence d'équipes INRA et CNRS internationalement reconnues. Son ouverture internationale s'appuie sur la présence du Cirad, de l'IRD et de l'association Agropolis International. Sa position sera confortée par la promotion de champs de recherche innovants (notamment en gestion intégrée des ressources génétiques et en modélisation computationnelle des plantes, du génome aux agro-écosystèmes) dont le développement s'appuie sur le RTRA « Montpellier Agronomie et Développement durable » ainsi que sur les deux pôles de compétitivité Q@LI-MED<sup>iterranée</sup> dans le domaine de l'agro-alimentaire et Risques dans celui de l'ingénierie des territoires.

Montpellier SupAgro et le Ciheam/IAMM offrent une large gamme de formations spécialisées (dont trois cursus d'ingénieurs et plusieurs masters dédiés aux zones méditerranéennes et tropicales), et affichent des objectifs de croissance très ambitieux en matière d'effectifs (4000 étudiants en 2020), d'accueil d'étudiants étrangers (50 %), de formation continue et de développement à l'international.

### *Pôles à vocation mondiale*

→ **Le pôle Biologie-Santé**, fort de 1200 enseignants-chercheurs et chercheurs, est adossé au RTRS « Infectiopôle Sud », aux pôles de compétitivité Orphème (maladies orphelines et pathologies émergentes) et Q@LI-MED<sup>iterranée</sup> et au 4<sup>ème</sup> CH&U de France. Trois axes d'excellence sont reconnus : Cancérologie (intégrée au Cancéropôle Grand Sud-Ouest dans lequel ses projets prennent une part majoritaire), Neurosciences (proposées pour une labellisation en Neuropôle) et Infectiologie (intégrant une forte compétence en entomologie médicale) bientôt partenaire de l'Institut de Virologie de Wuhan (Chine). La structuration actuelle devrait encore gagner en cohérence et visibilité avec la fusion de 2 IFR. Ce pôle a une contribution forte à l'animation économique du site, tant en termes de brevets qu'en termes de partenariats industriels et de création d'entreprises de biotechnologies. L'offre de formation du pôle, très intégrée et adossée aux trois axes cités ci-dessus, comprend plusieurs diplômes orientés vers les pays du Sud : master en infectiologie dans le cadre du RTRS « Infectiopôle Sud », master international d'entomologie médicale, diplôme universitaire de Médecine tropicale et de Santé internationale, formation organisée par Volta

<sup>1</sup> Le double rattachement de certaines unités situées aux interfaces entraîne environ 10 % de doubles comptes

Consortium en association avec la London School of Hygiene and Tropical Medicine. Elle s'appuie, par ailleurs, sur le master « Opérateurs à l'International » qui s'inscrit dans le soutien à l'expertise française.

→ **Le pôle Chimie « Balard »**, structuré en 4 instituts de recherche, regroupe plus de 300 enseignants-chercheurs et chercheurs. Troisième centre français dans son domaine, fort de sa labellisation Carnot « Chimie, Environnement et Développement durable », il s'organise autour de thématiques d'interfaces centrées notamment sur la « chimie verte » (énergie et matériaux), sur la chimie séparative appliquée au cycle du combustible nucléaire et sur la conception de biomolécules d'intérêt thérapeutique. Ce spectre de compétences uniques est rassemblé dans un projet de RTRA en cours de constitution. Le pôle participe activement au développement économique, notamment *via* les pôles de compétitivité Trimatec (Ecotechnologies issues du nucléaire), Derbi (Energies renouvelables) et Orphème. Le pôle Balard présente une offre de formation complète (formation d'ingénieurs, formations spécialisées). Il propose aussi des masters uniques en France : master dédié aux biomolécules et à leur valorisation industrielle, master de droit et sécurité nucléaire patronné par l'AIEA et adossé au pôle de compétitivité Trimatec. Il projette la création, en partenariat avec le CEA, d'une filière de formation d'ingénieurs spécialisée dans le traitement des matériaux combustibles.

→ **Le pôle Mathématiques-Informatique-Physique-Structures-Systèmes**, comptant 600 enseignants-chercheurs et chercheurs, développe des recherches d'importance stratégique et des interfaces actives avec les pôles précédents dans les domaines de la biologie, de l'intelligence numérique, des nanosciences et du développement durable. Il sera prochainement renforcé par l'installation de l'Inria, attiré notamment par les perspectives de collaboration avec le Laboratoire d'Informatique, de Robotique et Microélectronique de Montpellier (LIRMM) et avec le RTRA « Montpellier Agronomie et développement durable ».

Fondée sur les remarquables perspectives offertes par sa pluridisciplinarité, l'attractivité du pôle se reflète également dans des projets innovants de formation. Ainsi, l'Institut TELECOM projette-t-il de s'installer à Montpellier pour développer, en collaboration avec Polytech (UM2) et Montpellier SupAgro, de nouvelles formations appuyées sur les compétences en Sciences pour l'Ingénieur, en Biologie-Santé et en Agronomie-Environnement. Des projets de formation sont également à l'étude avec l'Inria. Dans le domaine de la géomatique, la Maison de la Télédétection (liée à Q@LI-MED<sup>iterrannée</sup>, aux SHS et au cluster « EAU ») qui s'apprête à accueillir une antenne du Cnes, porte pour sa part une formation unique en Europe (mastère Silat).

### **Un projet fédérateur : structurer un Pôle « Eau » à vocation mondiale**

Les problématiques liées à l'eau (la ressource en eau et ses usages mais aussi l'eau en tant que milieu et support de biodiversité) sont au centre d'un dispositif montpelliérain de recherche et d'enseignement sans équivalent en Europe. Portant notamment sur les milieux littoraux, ce dispositif sera élargi aux interfaces avec les milieux marins côtiers, en relation avec l'Ifremer. Le champ thématique « Eau » rassemble à Montpellier un large éventail de compétences en recherche et formation, et ses experts sont régulièrement mandatés pour le pilotage scientifique des plus grandes opérations internationales (Chili, Russie...). L'organisation en septembre 2008 du XIII<sup>ème</sup> Congrès Mondial de l'Eau atteste de son rayonnement scientifique. La création d'un Institut International de l'Eau associée à la présence du cluster « EAU » (créé en 2008, présidé par Véolia et associant Suez Environnement, BRL, le groupement de PME régionales Swelia et le BRGM) préfigure un futur pôle de compétitivité. UMSF proposera une gamme complète de formations (licence professionnelle, ingénieurs en sciences et technologies de l'eau, masters et doctorats spécialisés).

### **Pôles émergents**

Enfin, deux pôles émergents sont à développer : **le pôle des Sciences de l'Homme et de la Société** (1050 enseignants-chercheurs et chercheurs) offre à Montpellier une capacité étendue de recherches appliquées et d'interactions avec les sciences fondamentales dans les domaines du risque et de la gestion des territoires, de la santé, du développement durable et du développement économique et social. Ce projet s'appuie sur la MSH, puissant outil de transversalité avec les autres pôles servant une large palette de formations professionnalisantes aux taux d'insertion très positifs, dont l'évolution sera opérée dans la dynamique de fusion. **Le pôle Entreprises**, adossé à des équipes internationalement reconnues (droit privé, droit public, économie et gestion) et pilotant des masters professionnels à forte notoriété, proposera une offre de formation et de recherche mieux mises en synergie, particulièrement dans le domaine de la gestion (audit, management des ressources humaines, marketing des relations clients).

## **D - Objectifs en matière de pédagogie et d'insertion professionnelle**

Au-delà des exemples de formations innovantes citées précédemment, les rapprochements entre pôles permettront le développement d'une offre de formation nouvelle. Les efforts d'UMSF en matière de pédagogie, tendus vers la réussite des étudiants, porteront prioritairement sur la professionnalisation des formations, à tous les niveaux, par :

→ **l'intégration systématique dans les cursus de modules liés à l'insertion professionnelle**, y compris au niveau doctoral sous l'égide de la Maison des Ecoles doctorales ;

- **le développement d'une ingénierie pédagogique spécifique** pour les formations professionnelles, appuyée sur transdisciplinarité ;
- **l'optimisation de l'ENT, la généralisation du WIFI** et la mise en place d'une plate-forme de services ;
- **la généralisation de stages en milieu professionnel**, avec mise en place d'une banque de stages mutualisée, en étroite interaction avec la Maison de l'Innovation ;
- **l'individualisation progressive des parcours de formation**, permettant aux étudiants d'adapter leur cursus à leur projet professionnel ;
- **la généralisation de la certification en langues**, que permettra un nouveau développement de l'Institut de Formation Intensive en Langues, pour améliorer l'accès à l'emploi dans un contexte d'internationalisation des cursus et des métiers ;
- **la création de parcours professionnalisants** impliquant une mobilité européenne et internationale.

La création d'un collège d'ingénierie valorisant l'expérience des écoles d'ingénieurs (Polytech, Montpellier SupAgro, ENSCM), d'une maison des masters et des structures universitaires dédiées (SCUIO-IP, Bureau d'aide à l'insertion professionnelle) permettra de diffuser au niveau de l'ensemble du campus le savoir-faire en matière d'interdisciplinarité, d'adaptation des contenus de formation aux attentes du monde socio-économique, de professionnalisation et d'insertion professionnelle. Pour généraliser l'accès permanent des étudiants du campus aux ressources numériques, UMSF se portera candidat au partenariat avec l'entreprise qui sera retenue à l'issue de la procédure légale organisée à cet effet.

Sur le fondement de l'expérience de la base ADUM, développée depuis quelques années pour le suivi des docteurs de Montpellier et désormais utilisée au niveau national, UMSF prévoit une action importante de suivi des anciens étudiants, par la création d'un observatoire commun doté d'une double mission : apprécier l'insertion des diplômés (délais, emplois exercés, niveau de rémunération), évaluer et adapter l'offre de formation au regard des besoins de la société et des débouchés effectifs.

Cette orientation marquée vers l'ancrage de l'enseignement au secteur économique se traduit également, dans les objectifs d'UMSF, par la mutualisation des dispositifs de formation tout au long de la vie, avec notamment pour mission le développement de formations supérieures par apprentissage ainsi que de la VAE.

## **F - Objectifs en matière de valorisation de la recherche**

### ***La valorisation aujourd'hui : une excellente performance collective***

Le projet de valorisation d'UMSF s'appuie sur une forte expérience régionale qui fait du Languedoc-Roussillon une région d'excellence dans ce domaine :

→ **la création d'entreprises** : la région est la première en France. Ses fers de lance sont l'incubateur régional (LRI, 6 sites, deuxième rang national pour le nombre d'entreprises créées) et le Business Innovation Center (BIC) « Cap Alpha-Cap Oméga » de l'Agglomération (prix NBIA du « Meilleur incubateur technologique mondial » à Seattle en 2007). Son bilan est de 400 entreprises accompagnées depuis 1987, 3200 emplois directs créés, un taux de survie à 3 ans supérieur à 80% (moyenne nationale : 60%). Grâce à la synergie gagnante entre les services de valorisation de la recherche, LRI et BIC, la région pointe au 3<sup>ème</sup> rang au Concours National de Création d'Entreprises de Technologies Innovantes 2007.

→ **l'accueil d'entreprises innovantes** : près de 300 ha de parcs d'activité économique à caractère technologique (Euromédecine, Agropolis) seront irrigués par UMSF. Dans ces parcs, 10 500 m<sup>2</sup> sont dédiés aux pépinières et hôtels d'entreprises pour les Sciences du Vivant, avec extension en cours d'un biopôle à une capacité totale de 21 000 m<sup>2</sup> ; 9 800 m<sup>2</sup> sont dédiés aux pépinières et hôtels d'entreprises pour les STIC ; 3 000 m<sup>2</sup> sont par ailleurs réservés à un hôtel d'entreprises étrangères accueillies dans le cadre d'accords croisés impliquant des incubateurs internationaux (Etats-Unis et Asie).

→ **la dynamique de contrats laboratoires/entreprises** : plus de 100 contrats de valorisation sont en cours avec des partenaires nationaux et internationaux. Les relations industrielles, impliquant déjà de nombreuses sociétés (voir plus loin « partenariats »), seront dynamisées grâce aux pôles de compétitivité (ex : Orphème, 1<sup>er</sup> rang national au dernier appel à projets du Fond Unique Interministériel).

→ **l'attractivité du portefeuille de brevets** : les fondateurs d'UMSF détiennent, en propre ou en copropriété, un portefeuille de plus de 400 brevets. Le bilan 2007 affiche 69 nouvelles déclarations d'inventions (1<sup>er</sup> rang national des régions CNRS).

### ***Demain : une chaîne de création de valeur encore renforcée***

L'objectif consiste à renforcer la visibilité, l'attractivité et la compétitivité du territoire en proposant, sur le campus, un ensemble complet de services en direction des entreprises, de la communauté scientifique et des étudiants. Cette offre sera déclinée en étroite collaboration avec les acteurs régionaux intervenant dans les champs de l'innovation et du développement économique. Pour y parvenir, les établissements fondateurs et partenaires de UMSF s'engagent dans une démarche de mutualisation de leurs actions de valorisation, centrée sur des opérations immédiatement réalisables (telle la récente création de la plateforme AgroValo Méditerranée à l'initiative de l'Inra, Montpellier Sup Agro et Inra Transfert) :

→ **Création de la « Maison de l'innovation »** pour optimiser les interactions entre les structures d'appui à la valorisation (LRI, Transferts LR, Oséo, INPI...) et la recherche afin de simplifier et dynamiser les échanges et le processus de création de valeur.

→ **Sensibilisation et assistance à la mission de valorisation** : renforcement du réseau des « correspondants valorisation » au sein des laboratoires, aide à l'identification et à l'autonomisation des projets innovants.

→ **Soutien et accompagnement de projets innovants** : création d'un fond de prévalorisation pour accompagner la maturation des projets. Les laboratoires seront ainsi encouragés à faire évoluer leurs résultats de recherche en produits assimilables par les PME-PMI n'ayant pas la taille ni l'organisation nécessaires pour s'engager dans des programmes collaboratifs de R&D très amont.

→ **Communication et promotion** : mieux informer les entreprises de l'offre régionale de recherche, d'expertise et de formation et, réciproquement, guider les laboratoires publics vers les entreprises partenaires potentielles. Ces opérations, conduites avec les pôles de compétitivité, s'appuieront sur les services de l'Agglomération et de la Région. Dans la même logique, le partenariat avec les représentations économiques du site (CCI, Chambre des métiers...) sera renforcé pour développer l'intégration des étudiants.

A travers cet ensemble de dispositions de mutualisation, UMSF se prépare à prendre en main la gestion de la propriété industrielle, dès lors que son développement lui confèrera une taille et un volume d'affaires suffisants pour justifier, en accord avec les partenaires nationaux, la constitution et l'exploitation de pools de brevets et l'organisation d'un business développement de niveau international.

Toutes ces actions s'inscriront de manière cohérente dans la stratégie régionale d'innovation actuellement en cours de finalisation dans le cadre de la mise en œuvre du programme FEDER.

## **G - Objectifs en matière de partenariats**

### **Avec les universités étrangères**

Les équipes pédagogiques et les unités de recherche sont déjà massivement engagées dans des partenariats avec les meilleures universités européennes et des pays du Nord, grâce notamment aux programmes ERASMUS et PCRDT (135 projets dans le 6<sup>ème</sup> PCRDT). Accroître la mobilité sortante et la participation aux programmes européens, en mutualisant les forces d'appui nécessaires, constitue le premier objectif d'UMSF en matière de relations internationales.

Une politique originale d'UMSF dans ce domaine visera à consolider ces partenariats, de manière à positionner Montpellier en tant que tête de réseaux universitaires européens ou internationaux ouverts sur les pays du Sud, dans le cadre d'une mission d'appui au développement scientifique, pédagogique et économique.

Pour ce faire, UMSF s'appuiera sur l'expérience spécifique acquise par les acteurs locaux dans la mise en place de consortium pour le développement d'accords de co-diplômation ou de diplômes conjoints (Edulink, Volta Consortium, Asialink, Erasmus Mundus, Brafagri...), de collaborations avec le Système International de Recherche Agronomique<sup>2</sup> et d'intégration dans l'espace méditerranéen, mission spécifique du Ciheam-IAM.

Cette politique porte aussi sur le renforcement des liens avec quelques institutions phares des pays du Sud disposant d'un rayonnement régional significatif (Universités de Dakar, Kasertsart, São-Paulo...). Elle vise à établir, en s'appuyant sur des implantations pérennes de l'IRD et du Cirad, des collaborations universitaires durables qui incluent le développement d'une offre de formation commune, soutenue par l'intégration accrue de l'enseignement numérique sous toutes ses formes. Elle est enfin complétée par un troisième volet portant sur l'accueil de doctorants et post-doctorants des organismes des pays partenaires, en vue de renforcer les capacités de ces institutions.

### **Avec les organismes de recherche**

UMSF vise à poursuivre et intensifier les partenariats remarquables avec les organismes nationaux implantés à Montpellier et dans sa région, qui constituent une richesse exceptionnelle du site pour le développement de la recherche fondamentale ou finalisée et un levier puissant de structuration du territoire. L'émergence d'UMSF encouragera les organismes de recherche nationaux et internationaux à intégrer Montpellier de façon privilégiée dans leurs projets de développement.

### **Avec les entreprises**

Les partenaires d'UMSF ont développé depuis des années des relations nourries avec de nombreuses entreprises (Accor, Air France, Areva, Arcelor-Mittal, l'Oréal, Sanofi-Aventis, Thalès, Vinci, Bio-Rad, Idenix, un très grand nombre d'entreprises de l'agro-alimentaire et de l'agro-fourriture...) dans les domaines de la recherche, de la formation et de l'insertion professionnelle. Ces partenariats seront structurés et confortés par la création de fondations universitaires et partenariales. Le projet UMSF est fortement soutenu par les principales entreprises implantées localement, qui ont d'ores et déjà signé des lettres d'intention (IBM France, Groupe Altrad, Groupe OC Santé, Orchestra, Sanofi-Aventis R&D, Languedoc-Mutualité, Bio serae, Histalim et Grap « Sud » ...)

---

<sup>2</sup> Quinze centres internationaux financés par les pays de l'OCDE et la Banque Mondiale sous l'égide du Groupe consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI)

## II - Urgence immobilière et optimisation du patrimoine

### A - Etat des lieux

L'aire géographique du campus UMSF s'inscrit dans un triangle d'environ 3 km de côté au Nord-Ouest de la ville. Cette aire concentre la quasi-totalité du potentiel de recherche et de formation (**voir carte**). Le patrimoine actuel des universités et écoles d'ingénieurs représente une SHON de 607 838 m<sup>2</sup>. L'état de ce patrimoine se décline de la façon suivante : très dégradé ou dégradé : 60 % ; moyen : 26 % ; bon : 14 %. Les coûts annuels de fonctionnement de ces locaux sont en conséquence élevés, de l'ordre de 35 €/m<sup>2</sup> pour les locaux pédagogiques, utilisés en moyenne 30 semaines par an et 50 €/m<sup>2</sup> pour les locaux de recherche, utilisés à temps plein.

Les locaux d'hébergement du Crous (notamment 7 cités construites dans les années 60, situées dans des espaces verts de qualité souvent exceptionnelle) totalisent une SHON de 155 000 m<sup>2</sup>, à laquelle il convient d'ajouter 14 000 m<sup>2</sup> pour Montpellier SupAgro. Le campus est, en outre, doté de trois restaurants universitaires. D'ici à 2013, les 7 cités du Crous seront réhabilitées à 70% et mises aux standards internationaux, dans le cadre d'une démarche environnementale volontariste initiée en 2003. Un effort particulier sera consenti pour réhabiliter et développer les capacités d'hébergement dédiées afin d'accompagner l'accroissement programmé de l'effectif des étudiants accueillis par UMSF.

### B - Schéma directeur d'aménagement du campus

Outre les nécessaires réhabilitations et réaffectations des locaux dégradés, UMSF se donne un ambitieux schéma directeur d'aménagement du campus, reposant sur les priorités suivantes :

#### **Réaliser des opérations structurantes pour le rapprochement des disciplines**

Pour la plupart inscrites au CPER, ces opérations permettront de renforcer les sites thématiques en regroupant les équipes autour d'infrastructures et d'équipements communs, chaque site associant des missions de recherche, de formation et de valorisation/transfert pour favoriser le continuum fonctionnel entre ces trois types de missions :

→ **Pôle Agronomie - Environnement** : Installation du CEFE sur le site de Baillarguet à proximité de l'Ecotron ; renforcement des infrastructures pédagogiques et d'hébergement.

→ **Pôle Biologie - Santé** : relocalisation de l'UFR Médecine (intégrant l'Institut d'Infectiologie, contractualisation en préparation avec les établissements de recherche partenaires) à proximité du CH&U et des centres de recherche Inserm et CNRS ; création d'un Institut International de l'ARN ; requalification des locaux actuels de l'UFR Pharmacie pour implanter un incubateur et une bibliothèque « Bio-Santé ».

→ **Pôle Balard** : regroupement de 3 Instituts (le 4<sup>ème</sup> se situant à Marcoule), de l'ENSCM et d'un incubateur, en utilisant notamment les locaux libérés par le départ du CEFE.

→ **Pôle Mathématiques-Informatique-Physique-Structures-Systèmes** : relocalisation de l'Institut d'Electronique de Montpellier à proximité du LIRMM ; redéploiement des équipes de Physique et de Mathématiques dans les locaux libérés par la chimie sur le site UM2, préalablement rénovés, accueil de l'Inria et de l'Institut TELECOM.

→ **Pôle SHS** : localisation sur le site Saint-Charles de la Maison des Sciences de l'Homme.

#### **Créer une « Tête de campus »**

Dans un cadre de prestige situé en centre ville, ce site emblématique symbolisera le campus UMSF, hébergera sa gouvernance et l'ensemble des services dédiés à l'accueil des partenaires et usagers du campus. Il sera doté d'un amphithéâtre, de salles de réunions et de locaux d'hébergement pour les personnalités et scientifiques invités ainsi que d'un espace « Prévention-Santé ».

#### **Repenser le projet urbain : le schéma directeur « Campus » de la Ville de Montpellier**

L'histoire de Montpellier est indissociable de celle de son Université. Cette longue tradition a façonné l'environnement, la culture et l'identité même de la ville. Du centre historique au quartier des Hôpitaux-Facultés, le cœur de Montpellier bat au rythme de l'enseignement et de la recherche. La présence des étudiants au cœur de la ville est un facteur essentiel de formation, d'exercice de la responsabilité et d'appréhension des réalités politiques, économiques, sociales et culturelles du milieu. La répartition des fonctions universitaires sur deux axes d'une longueur de 3 km le long des routes de Ganges et de Mende enrichit la relation entre la ville et son campus. Quelques coupures urbaines ainsi que le relatif cloisonnement des différents établissements contribuent à un certain manque de lisibilité et d'unité du campus. **Le schéma directeur ouvrira le campus sur la ville, décroisonnera les sites** et requalifiera les grandes artères urbaines des routes de Ganges et de Mende en autant d'espaces publics vivants et fédérateurs. Pour ce faire, des polarités urbaines - lieux de vie et d'échange rassemblant fonctions de service et de commerce - seront renforcées ou créées afin de valoriser la présence universitaire comme vecteur d'animation urbaine. L'ouverture du campus conduira à repenser les questions de sécurité urbaine. Il s'agit là de substituer une sécurisation active définie avec l'expertise des services de police à une fausse sécurité, passive, appuyée sur des clôtures souvent inopérantes.

**La structuration du campus autour des axes de transport public** prendra en compte la proximité du campus avec le centre historique, permettant de favoriser des échanges à courte distance et des circulations douces. Le schéma directeur renforcera cet atout en s'appuyant sur la desserte par le tramway ligne 1 qui sera complétée par une nouvelle ligne à destination d'Agropolis. Ce projet figure au SCOT de l'Agglomération de Montpellier et le projet campus accélérera sa programmation. Le campus lui-même sera maillé par un réseau dense de circulations douces contribuant au décloisonnement des sites universitaires et mettant en valeur le capital paysager de l'armature verte montpelliéraine.

Le choix d'une stratégie urbaine durable conduit à privilégier le **réinvestissement de sites stratégiques inscrits dans le périmètre historique**. Dans cette optique, le schéma directeur identifie des potentiels fonciers et immobiliers qui ont vocation à conforter la présence universitaire dans la ville tout en répondant à l'impératif écologique d'un urbanisme économe en foncier et en déplacements motorisés. Cette stratégie de réinvestissement urbain conduira, par ailleurs, à rechercher des formes de densification raisonnée des grands sites universitaires existants.

De façon complémentaire, le schéma directeur identifie un secteur préférentiel de développement du campus, en continuité directe avec l'axe universitaire de la route de Ganges. Le campus dispose ainsi, sur le site de Veyrassi-Blanquette, de capacités d'extensions à long terme d'ores et déjà réservées au SCOT et au PLU.

### **Intégrer les opérations inscrites au CPER**

Les constructions et réhabilitations programmées dans le cadre de l'Opération Campus et celles qui sont programmées au titre du CPER 2007 – 2013 seront intégrées et mises en cohérence dans le schéma directeur.

### **Optimiser l'usage du patrimoine immobilier**

La cession de certains biens immobiliers dégagera des moyens financiers supplémentaires affectés au projet campus. L'optimisation de l'usage du patrimoine immobilier s'effectuera à travers une démarche volontariste de valorisation des locaux : accueil de manifestations, organisation d'événements, location des logements libres dans les résidences universitaires pendant la période estivale.

### **Inscrire le projet :**

#### **→ dans une stratégie éco-responsable**

Le campus UMSF a l'avantage de se situer à proximité d'un centre ville de très grande qualité architecturale, dans un espace méditerranéen arboré, bien desservi par des lignes de transport en commun en site propre. Il s'est engagé dans une démarche de développement durable et, pour conforter cet engagement, a déposé la marque « Université 21 ». Suivant les recommandations du Grenelle Environnement, la requalification HQE des bâtiments assurera un renforcement de l'isolation (bâtiments basse consommation d'énergie) et une production d'électricité photovoltaïque dont l'excédent de production permettra d'assurer la climatisation des locaux, favorisant leur occupation estivale.

#### **→ dans une démarche concertée avec les partenaires**

Compte tenu du mode de financement par l'Etat de cette opération, UMSF optimisera l'emploi de ces fonds et des contributions complémentaires, publiques et privées, pour la couverture du projet. Un accord de coopération sera conclu avec la Caisse des Dépôts en vue de mener une étude pour déterminer la meilleure démarche de gestion du patrimoine.

## **III - Développement de la vie du campus UMSF**

Le site de Montpellier dispose de nombreux atouts : un service d'accueil des étudiants étrangers mutualisé, bien organisé sur le plan administratif et performant, salué par la mission sénatoriale de 2005 ; un parc public de logements étudiants plus étendu qu'ailleurs (8 000 logements à la rentrée 2008), souvent implantés dans de magnifiques espaces de verdure et déjà en partie réhabilité. La mise en œuvre du schéma d'Agglomération du logement, arrêté en 2006 par l'Agglomération de Montpellier en liaison avec le Crous, permettra d'atteindre un parc de 10 000 logements vers 2012. Il sera actualisé, avec un objectif de 12 000 logements à l'horizon 2020. Des réserves foncières publiques seront constituées à cet effet sur le campus.

UMSF ira bien au-delà, par :

→ **Le renforcement de l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers.** Les locaux historiques se prêteront à la réalisation d'un centre de mobilité internationale spacieux, offrant une vingtaine de logements et un ensemble de services pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants (en particulier par l'accueil individualisé des chercheurs invités et d'étudiants à partir du master 2). Dans le même lieu sera aménagé un centre de conférences où seront organisées des manifestations à visée internationale. Pour favoriser la réussite des étudiants étrangers et accroître l'attractivité du campus, on généralisera l'organisation de sessions d'intégration de quelques semaines à quelques mois, préalables au démarrage de leur cursus, intégrant cours de français intensifs, compléments de formation pour d'éventuels pré-requis, stages en laboratoires, découverte des potentialités du campus, activités culturelles.

→ **La mise en réseau des 3 Maisons des étudiants** implantées sur les sites universitaires avec la future Maison du centre-ville, qui sera financée par la Ville.

→ **Le « Pass’Culture »**, dispositif pilote donnant accès à des conditions très avantageuses aux salles de spectacle et à toutes les ressources culturelles de la Ville, sera offert aux nouveaux arrivants. Les trois salles de spectacle du campus seront utilisées dans un cadre mutualisé permettant de favoriser l’expression et la créativité étudiante et de nouer des liens entre étudiants de toutes origines.

→ **L’adoption d’un plan d’amélioration et de rationalisation de l’usage des installations sportives** permettant de proposer une large gamme d’activités, y compris nautiques.

→ **La mise en place d’horaires tardifs d’utilisation des bibliothèques** et des lieux de convivialité, ce qui impliquera notamment, en concertation avec la Ville, le développement dans le périmètre du campus de liaisons mieux éclairées et plus sécurisées.

→ **La création de deux restaurants sur les sites de Saint-Priest et de La Valette**, complétant l’offre existante et accompagnant le développement des sites adjacents.

## **En conclusion : UMSF, projet innovant et structurant pour le paysage universitaire montpelliérain**

L’Université de Montpellier est la plus ancienne université européenne en exercice. UMSF perpétuera sa très longue tradition de modernité et d’humanisme, alliant la rigueur dans les sciences exactes et les sciences de la Nature à l’ouverture sur les civilisations, les cultures et les questions de l’Homme.

Au fil du temps et des réformes successives de l’enseignement supérieur et de la recherche, le développement de l’Université avait abouti à une dispersion dans la cité et à un éclatement en différentes structures juridiques, préjudiciables en termes d’identité et d’efficacité.

L’Opération Campus offre une opportunité unique de corriger ce déficit de lisibilité, notamment dans les classements internationaux (seule l’Université Montpellier 2 apparaît dans le classement de Shanghai). Elle favorisera les synergies indispensables pour figurer dans la compétition internationale, tant en termes de formation, de recherche, d’innovation et de transfert qu’en termes de qualité de la vie de campus. Portée par une vision stratégique partagée, elle apportera ainsi une réponse au CNER qui soulignait, en 2003, la complexité et le cloisonnement du dispositif montpelliérain.

**En définitive, le projet UMSF entend relever plusieurs grands défis :**

### ***Retrouver un territoire structuré, intégré dans une politique de site cohérente***

La dynamique de structuration repose sur la constitution d’un réseau de pôles fortement identifiés et reliés, l’installation dans des locaux de prestige rénovés situés en centre ville, à proximité des locaux historiques de l’Université, d’une « Tête de campus », lieu focal symbolisant l’entrée du campus, et une vigoureuse politique d’urbanisme visant à redonner au campus une identité architecturale, visuelle et fonctionnelle tout en en faisant un lieu de travail et de vie de très grande qualité.

### ***Renforcer l’attractivité par le projet scientifique et pédagogique***

Les acteurs du campus montpelliérain sont conscients de l’enjeu fondamental que représente la simplification du paysage institutionnel qui conditionne à la fois le développement scientifique, l’attractivité et la visibilité internationale du site. Un pas essentiel sera franchi dans cette direction avec la réunification des universités de Montpellier. Le cœur du projet consiste, d’une part à regrouper les forces pour constituer de grands pôles d’excellence scientifique et, d’autre part, à développer systématiquement les activités de recherche, de formation et de valorisation aux interfaces entre ces pôles. Pour y parvenir, les porteurs du projet et leurs partenaires ont pris l’option de favoriser systématiquement la mise en place de grands équipements ouverts et mutualisés, tant pour l’enseignement et la recherche que pour la valorisation.

Dans le même sens, l’offre du campus sera restructurée avec l’objectif simple de n’offrir aucune formation qui ne repose sur une recherche d’excellence et de ne soutenir aucune recherche qui ne puisse déboucher sur une formation de haut niveau et sur des applications avérées au service du développement économique. De cette façon, des perspectives claires et ouvertes seront offertes aux étudiants, de quelque milieu qu’ils soient issus et la requalification du patrimoine s’accompagnera d’une politique forte d’accompagnement pédagogique pour les placer dans des conditions de réussite optimale.

### ***Dynamiser la compétitivité***

Le projet entend relever les défis de la compétitivité territoriale en se concentrant sur 5 objectifs de progression :

→ **le développement de la recherche et de l’innovation aux interfaces** entre les grandes disciplines qui structurent les pôles ;

→ **l’association entre découverte et transfert technologique** dans tous les domaines d’excellence (comme ceux de la robotique médicale ou de l’imagerie à distance) ;

→ **le développement d’alliances internationales sélectives avec des clusters étrangers** reconnus et les meilleurs centres européens universitaires tels EMBL (European Molecular Biology Laboratory) ou les Max PLANCK Institutes ;

→ **l'anticipation des besoins en compétences des entreprises régionales**, par la mise à disposition d'un potentiel accru de formation, d'expertise et d'aide à l'innovation ;

→ **l'aide à la création de jeunes entreprises innovantes** dans tous les domaines de compétences du campus, domaine dans lequel les performances actuelles peuvent encore être améliorées.

### **Engager le mouvement**

La nouvelle université, dont la naissance est affirmée par le présent document, aura naturellement vocation à gérer le campus. Dans l'attente de la fusion effective des universités, une convention de gestion sera conclue dès la phase de mise en forme finale du projet UMSF (juin-novembre 2008). Elle mettra en place une équipe opérationnelle disposant d'une large délégation. Au plan scientifique, la cohérence et la visibilité de l'Opération Campus UMSF seront renforcées dès 2008 par la création d'un Conseil scientifique international attaché au projet.

Le PRES « Languedoc-Roussillon », en cours de constitution, permettra d'associer étroitement à l'animation et à la vie du campus l'ensemble des partenaires régionaux de la nouvelle Université Montpellier Sud de France.

L'Agglomération de Montpellier, la Ville et la Région Languedoc-Roussillon proposent de s'associer à la gestion des grandes opérations foncières et immobilières en liaison avec la Caisse des Dépôts.

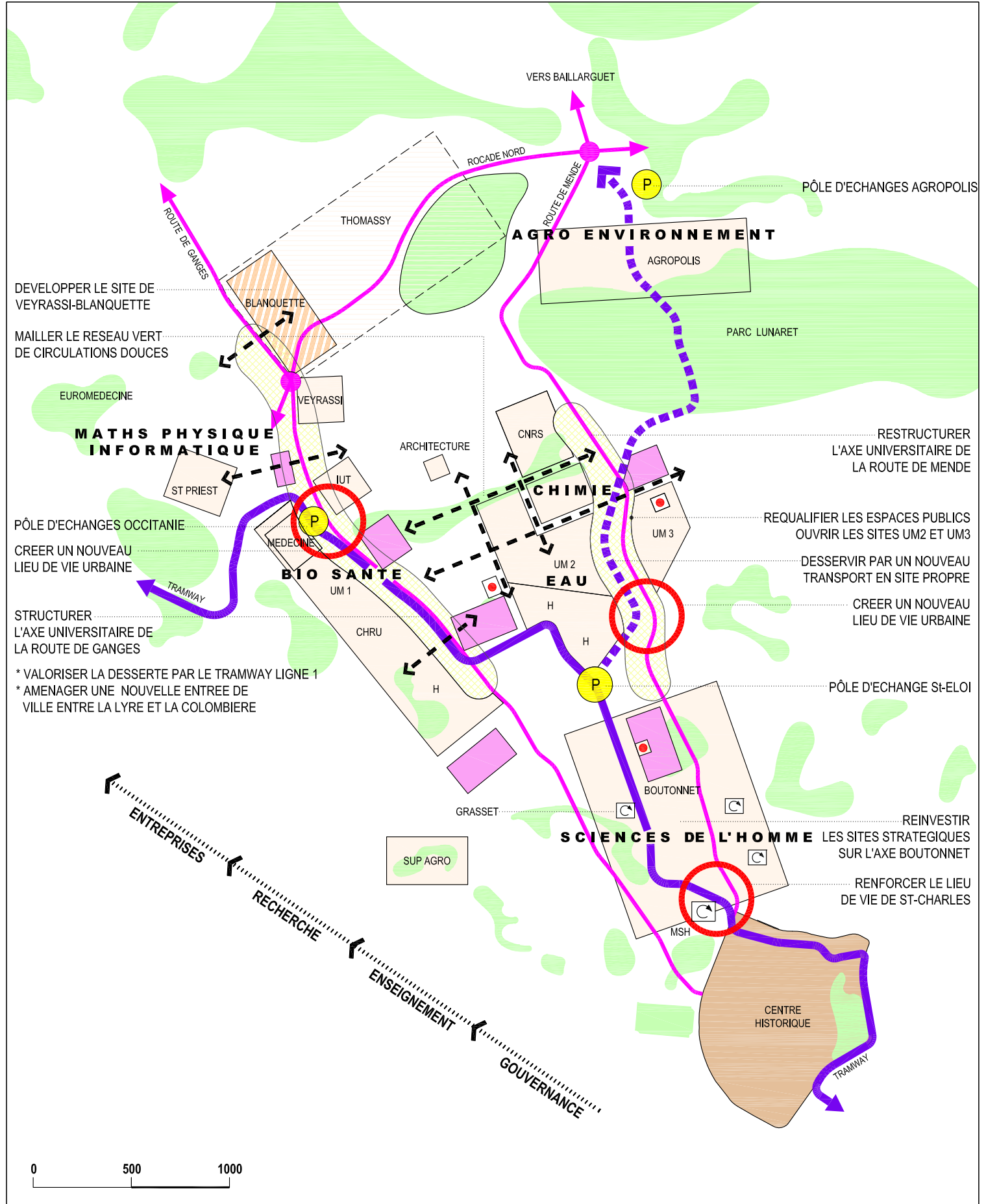
Légitimement animé par l'ambition de créer un campus ouvert sur les grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle, capable de figurer au rang des plus grandes universités mondiales, UMSF a vocation à accompagner la réunification des trois universités montpelliéraines et à préparer l'émergence de la grande Université qui fédérera l'ensemble de notre communauté académique pour offrir à ses étudiants, à son territoire et à ses partenaires les clés d'un avenir rayonnant.

## **Besoin en financement des opérations immobilières inscrites au schéma directeur d'aménagement du campus UMSF**

	<b>(M €)</b>
<b>1 - Réhabilitations</b>	
1.1 - Réhabilitations et mises aux normes des bâtiments (300 000 m <sup>2</sup> locaux très dégradés ou dégradés) ; accessibilité aux handicapés	450,0
1.2 - Réhabilitations des cités universitaires (complément au financement CPER )	26,5
<b>2 - Opérations structurantes pour le rapprochement des disciplines</b>	
2.1 - Pôle Agronomie/Environnement (transfert du CEFE et infrastructures pédagogiques complémentaires)	19,0
2.2 - Pôle Biologie - Santé (I2M ; Institut ARN ; Génopolys ; Regroupement des bibliothèques de Santé ; Incubateur en Biologie-Santé)	35,5
2.3 - Pôle Balard (complément au financement CPER ; incubateur en chimie)	30,0
2.4 - Pôle MIPSS (complément au financement CPER ; incubateur)	29,5
2.5 - Pôle SHS (financement CPER, doté de 23 M€) <i>pour mémoire</i>	
<b>3 - Opération « Tête de campus »</b>	
Financement CPER, dotée de 12 M € <i>pour mémoire</i>	
<b>4 - Vie Etudiante</b>	
Médecine préventive ; Maisons des étudiants ; rénovations des installations sportives	9,0
<b>5 - Accueil de personnalités étrangères</b>	
Logements de standing ; rénovation de la résidence IAM.M	9,0
<b>Sous-Total</b>	<b>608,5</b>
<b>6 - Patrimoine historique universitaire</b>	
Réhabilitation des locaux ; réhabilitation du Jardin des Plantes	15,0
<b>Total général</b>	<b>623,5</b>

# OPERATION CAMPUS : UNIVERSITE MONTPELLIER SUD DE FRANCE

## L'UNIVERSITE AU COEUR D'UNE METROPOLE VERTE



- ■ ■ ■ ■ LIGNE TCSP A CREER
- ▬ LIGNE 1 DU TRAMWAY
- ← - - → AXES DOUX TRANSVERSAUX A CREER
- RESTAURANT UNIVERSITAIRE
- CITE UNIVERSITAIRE
- PARCS ET ESPACES BOISES
- C SITE DE REINVESTISSEMENT URBAIN
- AXE RESTRUCTURE
- P PÔLE D'ECHANGE



Contact :  
Tel. 04 67 41 74 58  
[presidence@univ-montp1.fr](mailto:presidence@univ-montp1.fr)